

REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE CORNEILLA DEL VERCOL

SEANCE DU 07 AVRIL 2025

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 19 En exercice : 19 Présents : 16 + 1 PROCURATION

L'an deux mille vingt-cinq et le 07 du mois d'avril à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes de la commune sous la Présidence de Monsieur Christophe MANAS, Maire.

Présents : MANAS Christophe, COGEZ Aline, TORRES Jean-Louis, LISSARRE Valérie, WALLEZ René, FORNELLI Sandra, ALBALADEJO Joseph, LECTEZ Laurence, GRANDO Daniel., BOLASELL Claire-Marie, LACROUX Charles, RAMIREZ Anne-Marie, ROUCOLLE Lilian., SABARDEIL Manon., LIRONCOURT Agnès, COLARD Lionel,

Absents ayant donné procurations : Mme Fatiha FEDERICO à M. Christophe MANAS.

Absent : LAFITTE Patrick., M. GERBOLES Henri.

Le quorum est atteint

Mme Claire Marie BOLASELL a été désignée secrétaire de séance

DEL : 04202505

OBJET : SUBVENTIONS 2025 AUX ASSOCIATIONS

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2121-29 et L. 2321-1,

Vu le vote du budget primitif relatif à l'exercice 2025

Considérant l'importance, pour la vie locale, de l'apport et du rôle des associations « Loi 1901 », de la participation des citoyens à la vie du village, des liens d'amitié et de fraternité tissés entre tous,

Monsieur le Maire demande aux membres du bureau de s'abstenir de participer lors du vote de l'association dont ils font partie.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, Mme Aline COGEZ, 1^{ère} adjointe, Monsieur le Maire propose au vote :

2025	Propositions	Pour	Contre	Abstention	Commentaires
AS Del Bercol	1 400,00 €	17			
Association de tennis de table Corneillanaise	700,00 €	17			
ATAC OC	1 400,00 €	17			
Zaïden Karaté Shotokan	700,00 €	17			
MJC Trobad	6 760,00 €	17			
Retraite sportive	700,00 €	17			
Association (...) du nom de Corneilla	350,00 €	17			
Les lutins du Père Noël	700,00 €	17			
Vercol Animation	6 700,00 €	17			
Chante !	500,00 €	17			
Association informatique du Vercol	700,00 €	17			
Anciens combattants	700,00 €	17			
Souvenir Français	700,00 €	16			René WALLEZ ne participe pas au vote
Corneilla Accueil	1 400,00 €	17			
ACCA	700,00 €	17			

Amis de Notre Dame du Paradis	700,00 €	17	Envoyé en préfecture le 15/04/2025 Reçu en préfecture le 15/04/2025 Publié le Agnès LIRONCOURT ne participe pas au vote ID : 066-216600593-20250415-DEL04202505-DE		
Les jardins d'Antan	700,00 €	17			
Amicale des donneurs de sang bénévole	700,00 €	16			
FSE clg	150,00 €	17			
USEP	150,00 €	17			
Asso extérieure (gendarmerie)	150,00 €	17			
Reste en divers	840,00 €				
TOTAL	27 500,00 €				

M. Wallez René étant membre du bureau de l'association du souvenir français il ne prend pas part au vote pour cette association.

Mme Lironcourt Agnès étant membre du bureau de l'association des donneurs de sang elle ne prend pas part au vote pour cette association.

Après en avoir délibéré, Le conseil municipal :

- **DECIDE** l'attribution des subventions telle qu'elles sont récapitulées et votées ci-dessus
- **DIT** que les inscriptions budgétaires nécessaires au paiement figurent au budget primitif de l'exercice 2025
- **RAPPELLE** que le versement de toute subvention ne peut être effectué que sur un compte ouvert au nom de l'association.
- **INDIQUE** que le tableau des subventions sera publié en annexe du budget primitif, conformément aux dispositions de la loi n° 92-125 du 6 février 1992.

Extrait certifié conforme,
Le Maire,
C. MANAS